

LE MAIRE : Nous allons donc mettre aux voix notre proposition de désignation de huit membres au sein de chaque Commission.

M. BOX D. : Au nom de notre groupe...

LE MAIRE : Attendez, Monsieur BOX. Vous devez me demander la parole, avant d'intervenir.

Vous sollicitez la parole, Monsieur BOX. Nous en sommes au vote. Vous interviendrez donc après la mise aux voix.

Quels sont ceux qui sont contre la proposition de huit membres ?

M. BOX D. : A tous les coups, nous sommes contre.

LE MAIRE : Je pose la question de savoir quels sont ceux qui sont contre ; vous levez la main ; et je dénombre ceux qui le sont.

Levez donc la main. Je compte huit voix contre.

Y a-t-il des abstentions ? Trois.

La proposition est donc adoptée à la MAJORITE.

Monsieur Marc GERARD, nous vous faisons circuler le document que vous souhaitiez voir. Je souhaite, en outre, que des photocopies soient faites pour communication à vous tous.

M. LEGROS A. : Vous n'avez pas demandé quels étaient ceux qui approuvaient cette proposition.

LE MAIRE : En fait, nous avons procédé par déduction.

Pour satisfaire Monsieur LEGROS, quels sont ceux qui sont pour ?

(L'ensemble des Conseillers Municipaux de la majorité lève la main).

(Applaudissements de la foule).

Nous allons passer maintenant à la désignation des membres des Commissions.

M. LEGROS A. : Nous avons demandé une suspension de séance pour pouvoir nous concerter.

LE MAIRE : Effectivement, c'était là le troisième point que vous aviez abordé.

Si vous en êtes d'accord, nous allons suspendre la séance de dix minutes ou d'un quart d'heure.



M. LEGROS A. : D'accord pour un quart d'heure.

LE MAIRE : Nous suspendons donc la séance d'un quart d'heure. Il est neuf heures quarante-cinq ; nous reprendrons les débats à dix heures. Je vous demanderais de ne pas trop vous éloigner de la salle pour que nous puissions redémarrer à dix heures précises.

Interruption de la séance à 9 H 45.

Reprise des débats à 10 H 00.

LE MAIRE : Nous procédons maintenant à la désignation des membres de la Commission JEUNES.

Je passe la parole à Monsieur Michel CHAN-LIAT.

M. CHAN-LIAT M. : Les candidats à cette Commission JEUNES sont les suivants :

M. Camille SUDRE,
M. Alain ARMARD,
Mme Yasmina HATIA,
M. Roland Michel TAMAYA,
M. André PADEAU,
M. Erick EGOLFF,
M. René LAI-HONG-TING.

Nous attendons la proposition de l'opposition.

LE MAIRE : Monsieur René-Paul VICTORIA est le candidat de l'opposition.

Le vote se déroulera à bulletins secrets. Si vous en étiez tous d'accord, nous pourrions envisager de voter à main levée.

Ce sera comme vous le souhaitez.

Nous procédons à un vote secret parce que le règlement prévoit, en cas de désignation de personnes, le déroulement du vote à bulletins secrets.

Si vous en êtes d'accord, vous pourriez mentionner "oui" ou "non" sur vos bulletins. Au cas contraire, nous pourrions y mentionner les noms des personnes à élire.

L'opposition souhaite-t-elle émettre une objection sur le fait de porter en claire des personnes sur les bulletins ?

M. LEGROS A. : Nous voudrions voter à main levée.



LE MAIRE : En êtes-vous tous d'accord ? Oui.

Nous votons donc à main levée.

Je vous demande de vous prononcer sur la composition de la Commission JEUNES. Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? (ensemble des membres présents du Conseil Municipal).

Les membres de la Commission JEUNES sont désignés à l'UNANIMITE.

Nous procédons, à présent, à la désignation des membres de la Commission CULTURE ET SPORTS.

M. CHAN-LIAT M. : Notre proposition est la suivante :

M. Jean IVOULA,
M. Sudel Henri FUMA,
Mme Françoise MOLLARD,
M. Firmin LACPATIA,
M. Rémy MASSAIN,
M. Armand IGNACE,
M. Jacques Roger LACOUTURE.

LE MAIRE : Le membre de l'opposition : Monsieur Mario LECHAT.

Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? (ensemble des Conseillers présents).

Les membres de la Commission CULTURE ET SPORTS sont donc désignés à l'UNANIMITE.

Nous procédons à la désignation des membres de la Commission ECOLES.

M. CHAN-LIAT M. : Notre proposition est la suivante :

M. Armand IGNACE,
M. Maxime SIDAMBAROMPOULE,
Mme Françoise MOLLARD,
M. Firmin LACPATIA,
Mme Edith NALEM,
M. René LAI-HONG-TING,
M. Jean-Paul CLAIN.

LE MAIRE : Le membre de l'opposition : Monsieur René-Paul VICTORIA.

Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? (ensemble des Conseillers présents).

Les membres de la Commission ECOLES sont désignés à l'UNANIMITE.



Nous passons, à présent, à la désignation des membres de la Commission ECONOMIE.

M. CHAN-LIAT M. : Notre proposition est la suivante :

Monsieur Dominique RIVIERE,
Monsieur Ismaël MOULLAN,
Monsieur Jules RAUX,
Monsieur René LIN TENG SHEE,
Monsieur Patrick VERGUIN,
Monsieur Gervais VIGNE,
Monsieur Roland Michel TAMAYA.

LE MAIRE : Un élu de l'opposition ? Monsieur Mario LECHAT.

Nous passons au vote. Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? (ensemble des Conseillers présents).

Les membres de la Commission ECONOMIE sont désignés à l'UNANIMITE.

Pour la Commission TRAVAUX ET APPELS D'OFFRES, nous allons procéder différemment. Nous proposons que ses membres soient désignés par vote à bulletins secrets.

Vous voudrez bien noter les noms des personnes proposées.

Monsieur LECHAT, vous souhaitez intervenir. Y a-t-il d'autres personnes qui souhaitent le faire ? Monsieur BOX, Monsieur MOUTOUSSAMY.

Monsieur LECHAT, vous avez la parole.

M. LECHAT M. : Je vous remercie, Monsieur le Maire.

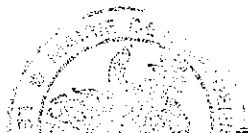
Quelles que soient l'appréciation et la réflexion que nous pouvons avoir sur votre proposition, je crois que nous devrions rester dans la lignée de ce qui a été fait auparavant, c'est-à-dire du vote à main levée. Personne ici n'a rien à cacher.

Nous avons procédé, à l'instant, à la mise en place de quelques Commissions par vote à main levée, librement. Nous devrions continuer sur la même voie, de parfaite communion, pour pouvoir préparer et mettre en place les autres Commissions.

LE MAIRE : La parole est à Monsieur BOX.

M. BOX D. : Je voulais intervenir sur ce même thème.

Je ne comprends pas pourquoi, subitement, nous changeons la procédure de vote.



LE MAIRE : Bien.

Monsieur MOUTOUSSAMY, la parole est à vous.

M. MOUTOUSSAMY N. : J'interviens, Monsieur le Maire, pour formuler le voeu de participer à la Commission TRAVAUX ET APPELS D'OFFRES.

LE MAIRE : Je suis également favorable au travail en communion.

Cependant, je vous donne lecture d'un texte relatif à la nomination et à la présentation des Conseillers : "Le scrutin secret est obligatoire, notamment, pour l'élection du Maire et des Adjoints, la désignation des Délégués à diverses Commissions Administratives..." -Commissions qui ont un caractère un peu particulier-. Il y est également précisé ce qui suit : "Ainsi, les deux Conseillers membres de Bureau d'Adjudication ou de Commission d'Appels d'Offres sont désignés par le Conseil à scrutin secret". Il s'agit là d'un texte du Conseil d'Etat.

Faisons donc une petite entorse pour cette Commission, de telle sorte qu'il n'y ait pas d'annulation ultérieure et afin d'éviter de devoir revenir ici pour désigner à nouveau ses membres, parce que nous n'aurions pas procédé comme le prévoit la Loi.

Je propose donc que la désignation des membres de la Commission TRAVAUX ET APPELS D'OFFRES se fasse à bulletins secrets.

M. CHAN-LIAT M. : Les membres proposés sont les suivants :

Monsieur Jules RAUX,
Monsieur Sudel Henri FUMA,
Monsieur Brice PAUVREZE,
Monsieur Ismaël MOULLAN,
Madame Gabrielle FONTAINE,
Monsieur Franchin RAMIDGE-BANE,
Monsieur Gabriel ARMOUDOM.

LE MAIRE : Il y a également Monsieur Nicolas MOUTASSAMY.

Monsieur Marc GERARD, vous souhaitez également vous présenter. Il y a donc là un petit litige.

Vous avez donc neuf noms au total.

Nous passons au vote. Chaque bulletin devra mentionner huit noms. Neuf noms sont proposés. Vous indiquez sur votre bulletin les huit noms de votre choix.

Je vous rappelle donc la proposition qui vous est faite pour la composition de cette Commission : Monsieur RAUX, Monsieur FUMA, Monsieur



PAUVREZE, Monsieur MOULLAN, Madame FONTAINE, Monsieur RAMIDGE-BANE, Monsieur ARMOUDOM, Monsieur MOUTOUSSAMY et Monsieur Marc GERARD.

Je vais, par ailleurs, désigner deux scrutateurs pour accélérer les opérations de vote. Monsieur Rémy MASSAIN et Madame Yasmina HATIA, volontaires d'office, sont désignés pour remplir ces fonctions.

Monsieur BOX, vous souhaitez intervenir. Vous avez la parole.

M. BOX D. : Monsieur le Maire, au niveau pratique, plus précisément pour qu'il n'y ait pas de bulletins nuls, faut-il mentionner les neuf noms et en rayer un ? Ou faut-il ne pas mettre le deuxième nom des élus de l'opposition proposés ?

LE MAIRE : N'inscrivez que huit noms, et pas le neuvième. N'en rayez pas.

M. BOX D. : Les deux procédés sont envisageables et pourraient être valablement considérés.

LE MAIRE : Oui. Il suffit que l'intention soit claire pour que cela soit adopté.

M. BOX D. : Les nôtres le sont.

LE MAIRE : Très bien. Je le note au passage.

Nous renouvelons l'appel nominal des membres du Conseil avant de procéder au vote.

(53 membres présents, 1 membre absent, 1 procuration).

Nous passons au vote.

(Déroulement du vote. Collecte des bulletins. Ouverture de l'urne. Décompte des bulletins. Dépouillement et répartition des suffrages).

Les résultats du vote sont les suivants :

Monsieur Jules RAUX	54
Monsieur Sudel FUMA	54
Monsieur Brice PAUVREZE	54
Monsieur Ismaël MOULLAN	54
Madame Gabrielle FONTAINE	54
Monsieur Franchin RAMIDGE-BANE	54
Monsieur Gabriel ARMOUDOM	54
Monsieur Nicolas MOUTOUSSAMY	42
Monsieur Marc GERARD	12



Monsieur MOUTOUSSAMY est donc élu membre de cette Commission.

Monsieur MOUTOUSSAMY demande la parole. Oui. Nous vous écoutons.

M. MOUTOUSSAMY N. : Monsieur le Maire, Chers Collègues, merci de m'avoir accordé votre confiance. Comptez sur moi pour travailler pour la population dionysienne.

(Huées de la foule).

LE MAIRE : Je vous demande de ne pas intervenir. Le public n'a pas à le faire dans les débats.

Nous reprenons la procédure du vote à main levée de tout à l'heure et allons désigner les membres de la Commission HABITAT.

M. CHAN-LIAT M. : Notre proposition est la suivante :

Monsieur André BOURGIN,
Monsieur Russel HOAREAU,
Monsieur Jean-Max NATIVEL,
Monsieur Mickaël NATIVEL,
Monsieur Elio Joseph LEBON,
Monsieur Brice PAUVREZE,
Monsieur Jean-Paul CLAIN.

LE MAIRE : Quel est le représentant de l'opposition ?

M. CHAN-LIAT M. : Il s'agit de Monsieur Paul PAYET.

LE MAIRE : Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? (ensemble des Conseillers présents).

Les membres de la Commission HABITAT sont désignés à l'UNANIMITE.

Nous passons à la désignation des membres de la Commission URBANISME.

M. CHAN-LIAT M. : Notre proposition est la suivante :

Monsieur Michel CHAN-LIAT,
Monsieur Jacques Roger LACOUTURE,
Monsieur Mickaël NATIVEL,
Monsieur Alain ARMAND,
Monsieur Hervé MAGAMOOTOO,
Monsieur Serge CAZANOVE,
Monsieur René LEE TENG SHEE.

LE MAIRE : Monsieur François CAILLE est également candidat.

Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? (ensemble des Conseil-



lers présents).

Les membres de la Commission URBANISME sont désignés à l'UNANIMITE.

Maintenant, nous passons à la Commission ENVIRONNEMENT.

M. CHAN-LIAT M. : Notre proposition est la suivante :

Monsieur Russel HOAREAU,
Monsieur Jean IVOULA,
Monsieur Emmanuel HOARAU,
Monsieur Charles Daniel TOUSSAINT,
Madame Mathilde JUNOT,
Monsieur Hervé MAGAMOOTOO,
Monsieur Franchin RAMIDGE-BANE.

M. LEGROS A. : Monsieur Jean Marie DUPUIS est notre représentant.

LE MAIRE : Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? (ensemble des Conseillers présents).

Les membres de la Commission ENVIRONNEMENT sont désignés à l'UNANIMITE.

Nous élisons, à présent, la Commission COOPERATION.

M. CHAN-LIAT M. : Notre proposition est la suivante :

Monsieur Dominique RIVIERE,
Monsieur Gilbert GERARD,
Madame Gabrielle FONTAINE,
Monsieur Jean-Claude SAUTRON,
Monsieur Patrick VERGUIN,
Monsieur Rémy MASSAIN,
Monsieur Maxime SIDAMBAROMPOULE.

M. LEGROS A. : Pour l'opposition : Monsieur Eric BOYER.

LE MAIRE : Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? (ensemble des Conseillers présents).

Les membres de la Commission COOPERATION sont désignés à l'UNANIMITE.

Passons à la Commission ENTREPRISE MUNICIPALE.

M. CHAN-LIAT M. : Notre proposition est la suivante :

Monsieur Jean HOAREAU,
Monsieur André BOURGIN,
Monsieur André PADEAU.





Monsieur Joseph Luçay MAILLOT,
Monsieur Emmanuel HOARAU,
Madame Edith NALEM,
Monsieur Gervais VIGNE.

LE MAIRE : Quel est le représentant de l'opposition ?

M. LEGROS A. : Monsieur Marc GERARD.

LE MAIRE : Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? (ensemble des Conseillers présents).

Les membres de la Commission ENTREPRISE MUNICIPALE sont désignés à l'UNANIMITE.

Nous allons désigner les membres de la Commission FINANCES

M. CHAN-LIAT M. : Notre proposition est la suivante :

Monsieur Michel CHAN-LIAT,
Monsieur Camille SUDRE,
Monsieur Erick EGOLFF,
Monsieur Gabriel ARMOUDOM,
Monsieur Joseph Luçay MAILLOT,
Monsieur Gilbert GERARD,
Monsieur Charles Daniel TOUSSAINT.

M. LEGROS A. : L'opposition sera représentée par Monsieur Daniel BOX.

LE MAIRE : Oppositions ? Non. Abstentions ? Pour ? (ensemble des Conseillers présents).

Les membres de la Commission FINANCES sont désignés à l'UNANIMITE.

La Commission AFFAIRES GENERALES ET SOCIALES.

M. CHAN-LIAT M. : Notre proposition est la suivante :

Monsieur Jean-Max NATIVEL,
Madame Yasmina HATIA,
Monsieur Elio Joseph LEBON,
Monsieur Serge CAZANOVE,
Monsieur Jean-Claude SAUTRON,
Madame Mathilde JUNOT,
Monsieur Jean HOAREAU.

M. LEGROS A. : Monsieur Guy ZITTE représentera l'opposition.

LE MAIRE : Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? (ensemble des Conseillers présents).



Les membres de la Commission AFFAIRES GENERALES ET SOCIALES sont désignés à l'UNANIMITE.

Toutes ces Commissions devront se réunir dans un délai de huit jours. Je vous propose de les convoquer rapidement. Il s'agit de la première réunion constitutive pour désigner les Vice-Présidents, les Rapporteurs, pour examiner au plus près les frontières et contenus respectifs des Commissions.

Je vous fais la proposition d'une demi-heure par Commission, pour que leur mise en place se fasse rapidement.

Le planning des réunions des Commissions a été établi comme suit :

* Commission CULTURE	LUNDI 17 AVRIL - 16 H 00
* Commission JEUNES	LUNDI 17 AVRIL - 16 H 30
* Commission ECOLES	LUNDI 17 AVRIL - 17 H 00
* Commission ECONOMIE	LUNDI 17 AVRIL - 17 H 30
* Commission HABITAT	LUNDI 17 AVRIL - 18 H 00
* Commission TRAVAUX ET APPELS D'OFFRES ...	LUNDI 17 AVRIL - 18 H 30
* Commission ENVIRONNEMENT	MARDI 18 AVRIL - 16 H 00
* Commission AFFAIRES GENERALES ET SOCIALES	MARDI 18 AVRIL - 16 H 30
* Commission ENTREPRISE MUNICIPALE	MARDI 18 AVRIL - 17 H 00
* Commission COOPERATION	MARDI 18 AVRIL - 17 H 30
* Commission FINANCES	MARDI 18 AVRIL - 18 H 00
* Commission URBANISME	MARDI 18 AVRIL - 18 H 30

Ces réunions auront lieu dans la Salle de Réunions du 3ème étage de l'Hôtel de Ville.

Nous allons procéder, à présent, à la désignation des représentants de la Municipalité au sein des organismes extérieurs.

Je voudrais, tout d'abord, préciser que nous suspendons momentanément la collecte des questions et suggestions dans la boîte à idées que nous avons mise en place. Nous apporterons des réponses à ces questions à la reprise des travaux, cette après-midi. Nous avons en notre possession une trentaine de questions.

Quelqu'un désire-t-il intervenir ? Monsieur LECHAT.

Bien. Vous avez la parole.

M. LECHAT M. : Je vous remercie, Monsieur le Maire.

Je voudrais parler des Commissions. Sans aller dans le détail et sans être trop long, comme cela a été votre souhait à plusieurs reprises, et comme nous le proposons aussi aujourd'hui, l'opposition qui tra-



vaillera dans les Commissions souhaiterait la mise en place de moyens humains et matériels pour que chacun d'entre nous puisse oeuvrer correctement et efficacement pour le bien de Saint-Denis.

LE MAIRE : Je prends note de votre demande.

Qui d'autre souhaite intervenir ? Personne.

Je vais vous faire une série de propositions. Nous passerons ensuite au vote qui se déroulera à bulletins secrets.

S. H. L. M. R.

Pour cet organisme, nous devons désigner deux Conseillers Municipaux. Je vous propose Monsieur Mickaël NATIVEL et Monsieur André BOURGIN.

Monsieur VICTORIA demande la parole. Nous vous écoutons.

M. VICTORIA R. P. : Merci, Monsieur le Maire.

Je voudrais simplement vérifier avec l'assemblée, plus exactement avec le groupe majoritaire, si pour les organismes extérieurs, il n'y a pas d'appel de candidats auprès de l'opposition.

LE MAIRE : En ce qui concerne la représentation extérieure du Conseil Municipal, la logique veut que cela revienne aux élus de la majorité municipale.

Je veux bien, cependant, noter des candidatures de membres de l'opposition.

Vous comprendrez que ceux qui iront représenter la Municipalité à l'extérieur seront membres de la majorité. Et, c'est pour cela que j'ai fait l'économie d'appel à candidatures. Je veux bien réparer ce mal et vous demander si éventuellement vous proposer des candidats.

M. VICTORIA R. P. : Le sens de mon intervention vise à replacer quelque peu les choses. Vous avez évoqué les termes d'ouverture, de démocratie... -mots qui reviennent souvent dans votre discours-. Je suis donc un peu surpris de voir que, là, vous présentez deux candidats, sans offrir à l'opposition la possibilité d'en proposer un éventuellement.

LE MAIRE : J'ai rectifié le tir. Je vous ai expliqué le pourquoi de ma démarche.

J'enregistre donc toutes candidatures que vous voudriez me soumettre.

Nous reprendrons le débat sur la démocratie au moment opportun. Pour l'heure, nous allons procéder à l'élection des représentants de la



Municipalité au sein des organismes extérieurs.

Monsieur Marc GERARD demande la parole. Nous vous écoutons.

M. GERARD M. : Je vous propose de voter à main levée. Les jeux étant faits, de toute façon, il n'est pas nécessaire de procéder comme vous le demandez.

LE MAIRE : De la sorte, Nous faisons une petite entorse à la règle. Je mets donc aux voix la proposition du vote à main levée de Monsieur GERARD.

Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? (ensemble des Conseillers présents).

Ne pourrions-nous pas établir la liste complète des représentants municipaux, et ensuite procéder au vote à bulletins secrets ? Car, en fait, il nous faut respecter la règle.

Je vous propose donc de prendre note des organismes et candidats proposés pour y siéger, de voter ensuite, globalement, à bulletins secrets. Nous gagnerons du temps au niveau de la démarche, d'autant que nous avons discuter de la représentation municipale au sein de ces organismes en préalable à cette séance du Conseil Municipal. Cette procédure nous permettrait à la fois d'aller vite et de respecter la règle du vote à bulletins secrets.

Je vous fais donc cette contreproposition.

Vous alignerez sur une feuille en recto/verso les appellations des des différents organismes extérieurs et prendrez également note des noms des représentants que nous vous proposerons, pour vous permettre de vous exprimer globalement par la suite à bulletins secrets sur cette question.

Monsieur LEGROS demande la parole. Nous vous écoutons.

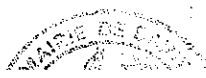
M. LEGROS A. : Je ne suis pas la proposition de Monsieur GERARD.

LE MAIRE : Vous n'êtes pas d'accord avec lui.

M. LEGROS A. : Il nous faut respecter les règles. Nous devons donc voter à bulletins secrets. Il serait, en outre, préférable de procéder organisme par organisme, au lieu de voter globalement sur une liste complète, comme vous le suggérez à l'instant.

LE MAIRE : J'en suis d'accord. Nous allons voter à bulletins secrets, et suivant la procédure que vous nous proposez.

M. LEGROS A. : Nous ne pouvons pas déroger à cette règle.



LE MAIRE : D'accord.

Monsieur GERARD avait proposé le vote à main levée. Cependant, nous devons voter à bulletins secrets. Nous procéderons donc ainsi.

M. LEGROS A. : Pour chacun de ces organismes extérieurs, le vote doit se dérouler à bulletins secrets et de manière successive.

LE MAIRE : Ma proposition initiale était celle-là. J'ai voulu satisfaire à une demande de l'opposition. Etant donné que vous n'êtes pas d'accord sur le voeu du recours à la procédure du vote à main levée émis par l'un de vos membres, je reviens à ma proposition de départ : nous allons procéder au vote à bulletins secrets, organisme par organisme.

S. H. L. M. R.

Je lance un appel à candidature éventuelle d'un membre de l'opposition. Nous proposons Messieurs Mickaël NATIVEL et André BOURGIN.

Nous passons au vote.

Je demande aux scrutateurs (Monsieur Rémy MASSAIN et Madame Yasmina HATIA) de se rapprocher en vue du dépouillement.

Je vous demanderais d'accélérer le déroulement des votes.

(Déroulement du vote. Collecte des bulletins. Ouverture de l'urne. Décompte des bulletins. Dépouillement et répartition des suffrages).

Les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre de suffrages	54
- M. Mickaël NATIVEL	44
- M. André BOURGIN	44
- Bulletins blancs ou nuls ...	10

Monsieur Mickaël NATIVEL et Monsieur André BOURGIN sont donc désignés pour siéger au Conseil d'Administration de la S.H.L.M.R..

SICA HABITAT RURAL

Nous proposons la candidature de Monsieur Elio Joseph LEBON.

(Déroulement du vote. Collecte des bulletins. Ouverture de l'urne. Décompte des bulletins. Dépouillement et répartition des suffrages).

Les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre de suffrages 54
- M. Elio Joseph LEBON 44
- Bulletins blancs ou nuls ... 10

Monsieur Elio LEBON est donc désigné pour représenter le Conseil Municipal à la SICA HABITAT RURAL.

S. E. D. R. E.

Je vous propose la candidature de Monsieur Mickaël NATIVEL.

(Déroulement du vote. Collecte des bulletins. Ouverture de l'urne. Décompte des bulletins. Dépouillement et répartition des suffrages).

Les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre de suffrages 43
- M. Mickaël NATIVEL 33
- Bulletins blancs ou nuls ... 10

Monsieur Mickaël NATIVEL est donc désigné pour siéger au Conseil d'Administration de la S.E.D.R.E..

AIDE SOCIALE (C.C.A.S.)

Nous devons désigner six membres titulaires et six autres membres suppléants.

Les candidatures pour les membres titulaires sont les suivantes : Madame Yasminâ HATIA, Madame Mathilde JUNOT, Monsieur Jean-Max NATIVEL, Monsieur Jean IVOULA, Monsieur Elio Joseph LEBON, Monsieur Serge CAZANOVE.

Les candidatures pour les membres suppléants sont les suivantes : Monsieur Jules RAUX, Monsieur André BOURGIN, Monsieur Emmanuel HOARAU, Monsieur Joseph Luçay MAILLOT, Monsieur Jean HOAREAU, Monsieur André Philippe PADEAU.

Nous procédons au vote.

(Déroulement du vote. Collecte des bulletins. Ouverture de l'urne. Décompte des bulletins. Dépouillement et répartition des suffrages).

Les résultats du vote sont les suivants :



- Nombre de suffrages 53
- Suffrages respectifs
des membres titulaires
et des membres suppléants .. 43
- Bulletins blancs ou nuls ... 10

Les représentants du Conseil Municipal au C.C.A.S. (Aide Sociale) sont donc désignés. Les membres titulaires sont Madame Yasmina HATIA, Madame Mathilde JUNOT, Monsieur Jean-Max NATIVEL, Monsieur Jean IVOULA, Monsieur Elio LEBON, Monsieur Serge CAZANOVE. Les membres suppléants sont Monsieur Jules RAUX, Monsieur André BOURGIN, Monsieur Emmanuel HOARAU, Monsieur Luçay MAILLOT, Monsieur Jean HOAREAU, Monsieur André PADEAU.

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

Les candidats proposés sont Monsieur Jean-Max NATIVEL, Monsieur André BOURGIN, Monsieur Emmanuel HOARAU, pour les membres titulaires; Monsieur Joseph Luçay MAILLOT, Monsieur Jean HOAREAU, Monsieur André Philippe PADEAU pour les membres suppléants.

Nous passons au vote.

(Déroulement du vote. Collecte des bulletins. Ouverture de l'urne. Décompte des bulletins. Dépouillement et répartition des suffrages).

Les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre de suffrages 51
- Suffrages respectifs
des membres titulaires
et des membres suppléants .. 42
- Bulletins blancs ou nuls ... 9

Les membres titulaires et suppléants de la Commission Administrative Paritaire sont donc désignés. Il s'agit, pour les membres titulaires, de Monsieur Jean-Max NATIVEL, de Monsieur André BOURGIN et de Monsieur Emmanuel HOARAU; pour les membres suppléants, de Monsieur Luçay MAILLOT, de Monsieur Jean HOAREAU et de Monsieur André PADEAU.

Nous allons maintenant déterminer le nombre d'élus appelés à siéger au COMITE TECHNIQUE PARITAIRE. Je propose de voter à main levée, et de fixer à sept ce nombre.





Le nombre d'élus au sein du Comité Technique Paritaire peut varier entre six et trente. Notre proposition est de sept.

Oppositions ? Six. Abstentions ? Une. Pour ? (ensemble des autres Conseillers présents).

La proposition de retenir sept Conseillers Municipaux pour siéger au Comité Technique Paritaire est adoptée à la MAJORITE.

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'URBANISME COMMERCIAL

Deux représentants sont à désigner.

Nous vous proposons Monsieur Jules RAUX et Gabriel ARMOUDOM.

Passons au vote.

(Déroulement du vote. Collecte des bulletins. Ouverture de l'urne. Décompte des bulletins. Dépouillement et répartition des suffrages).

Les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre de suffrages 52
- Suffrages respectifs
des Conseillers proposés ... 43
- Bulletins blancs ou nuls ... 9

Monsieur Jules RAUX et Gabriel ARMOUDOM sont donc désignés pour siéger à la Commission Départementale d'Urbanisme Commercial.

COMMISSION DE REVISION DU P.O.S.

Les candidats sont les suivants : Monsieur Mickaël NATIVEL, Monsieur Alain ARMAND, Monsieur Jacques Roger LACOUTURE, Monsieur André BOURGIN, Monsieur Joseph Luçay MAILLOT, Monsieur Hervé MAGAMOOTOO.

Nous passons au vote.

(Déroulement du vote. Collecte des bulletins. Ouverture de l'urne. Décompte des bulletins. Dépouillement et répartition des suffrages).

Les résultats du vote sont les suivants :



- Nombre de suffrages 52
- Suffrages respectifs
des Conseillers proposés ... 43
- Bulletins blancs ou nuls ... 9

Monsieur Mickaël NATIVEL, Monsieur Alain ARMAND, Monsieur Jacques LACOUTURE, Monsieur André BOURGIN, Monsieur Luçay MAILLOT, Monsieur Hervé MAGAMOOTOO sont désignés pour siéger à la Commission de Révision du Plan d'Occupation des Sols.

CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE ABATTOIR

Deux postes sont à pourvoir.

Nous proposons Monsieur Jules RAUX et Monsieur Erick EGOLFF.

Passons au vote.

(Déroulement du vote. Collecte des bulletins. Ouverture de l'urne. Décompte des bulletins. Dépouillement et répartition des suffrages).

Les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre de suffrages 53
- Suffrages respectifs
des Conseillers proposés ... 44
- Bulletins blancs ou nuls ... 9

Monsieur Jules RAUX et Monsieur Erick EGOLFF sont désignés pour siéger au Conseil d'Exploitation de la Régie Abattoir.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'A.D.A. (CONSERVATOIRE MUNICIPAL)

Je propose Monsieur Firmin LACPATIA.

Nous passons au vote.

(Déroulement du vote. Collecte des bulletins. Ouverture de l'urne. Décompte des bulletins. Dépouillement et répartition des suffrages).



Les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre de suffrages 52
- M. Firmin LACPATIA 43
- Bulletins blancs ou nuls ... 9

Monsieur Firmin LACPATIA est désigné pour siéger au Conseil d'Administration de l'A.D.A..

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAISSE DES ECOLES

Avant de procéder à la désignation proprement dite, je propose de déterminer le nombre de représentants du Conseil Municipal appelés à siéger au Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles et de le fixer à neuf. Ce nombre peut être compris entre deux et seize.

Y a-t-il des oppositions à cette proposition ? Non.

Nous retenons donc le chiffre de neuf Conseillers Municipaux pour siéger au sein de ce Conseil d'Administration.

Nous proposons les candidatures de Monsieur Armand IGNACE, de Monsieur Jean-Claude SAUTRON, de Monsieur Maxime SIDAMBAROMPOULE, de Monsieur Dominique RIVIERE, de Monsieur Russel HOAREAU, de Monsieur Firmin LACPATIA, de Monsieur Joseph Luçay MAILLOT, de Madame Françoise MOLLARD, de Madame Edith NALEM.

Nous passons au vote.

(Déroulement du vote. Collecte des bulletins. Ouverture de l'urne. Décompte des bulletins. Dépouillement et répartition des suffrages).

Les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre de suffrages 52
- Suffrages respectifs
des Conseillers proposés ... 43
- Bulletins blancs ou nuls ... 9

Monsieur Armand IGNACE, Monsieur Jean-Claude SAUTRON, Monsieur Maxime SIDAMBAROMPOULE, Monsieur Dominique RIVIERE, Monsieur Russel HOAREAU, Monsieur Firmin LACPATIA, Monsieur Luçay MAILLOT, Madame Françoise MOLLARD et Madame Edith NALEM sont donc désignés pour siéger au sein du Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles.



COMITE DE PILOTAGE DU CONTRAT DE DEVELOPPEMENT (CONSEIL GENERAL)

Nous proposons la candidature de Monsieur Dominique RIVIERE.

Nous passons au vote.

(Déroulement du vote. Collecte des bulletins. Ouverture de l'urne. Décompte des bulletins. Dépouillement et répartition des suffrages).

Les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre de suffrages	52
- M. Dominique RIVIERE	46
- Bulletins blancs ou nuls ...	6

Monsieur Dominique RIVIERE est désigné pour siéger pour Comité de Pilotage des Contrats de Développement.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'O.M.J.

Notre proposition est la suivante : Monsieur René LAI-HONG-TING, Monsieur Alain ARMAND, Monsieur Roland Michel TAMAYA, Monsieur Rémy MASSAIN et Monsieur Erick EGOLFF.

Nous passons au vote.

(Déroulement du vote. Collecte des bulletins. Ouverture de l'urne. Décompte des bulletins. Dépouillement et répartition des suffrages).

Les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre de suffrages	53
- Suffrages respectifs des Conseillers proposés ...	43
- Bulletins blancs ou nuls ...	10

Messieurs René LAI-HONG-TING, Alain ARMAND, Michel TAMAYA, Rémy MASSAIN et Erick EGOLFF sont désignés pour siéger au Conseil d'Administration de l'O.M.J..

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU ZOO

Les candidatures sont les suivantes : Monsieur Gilbert GERARD, Monsieur Emmanuel HOARAU, Monsieur Jean-Claude SAUTRON et Monsieur Maxime SIDAMBAROMPOULE.

Nous passons au vote.

(Déroulement du vote. Collecte des bulletins. Ouverture de l'urne. Décompte des bulletins. Dépouillement et répartition des suffrages).

Les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre de suffrages 53
- Suffrages respectifs
des Conseillers proposés ... 39
- Bulletins blancs ou nuls ... 14

Monsieur Gilbert GERARD, Monsieur Emmanuel HOARAU, Monsieur Jean-Claude SAUTRON et Monsieur Maxime SIDAMBAROMPOULE sont donc désignés pour siéger au Conseil d'Administration du Zoo.

Il est à présent 12 H 30. Nous suspendons la séance, et allons la reprendre à 14 H 00.

Je vous remercie.

Interruption de la séance à 12 H 30.

Reprise des débats à 14 H 10.

LE MAIRE : Avant de reprendre effectivement les débats, nous allons procéder à un nouvel appel nominal des membres du Conseil Municipal.

Monsieur Michel CHAN-LIAT procède à cet appel nominal.

LE MAIRE : Veuillez prendre note de l'absence de Monsieur Elio LEBON, de Monsieur Jacques LACOUTURE (représenté par Monsieur Erick EGOLFF), de Monsieur Eric BOYER, de Monsieur Paul PAYET et de Monsieur Philippe BALOUKJY..

Nous allons procéder à la désignation des Adjointes Spéciaux des différents secteurs de la Commune.



Je vous propose de maintenir les Sections Spéciales actuelles qui sont au nombre de douze, à savoir :

- * Bellepierre,
- * Bois-de-Nèfles,
- * Bretagne.
- * Brûlé,
- * Chaudron,
- * Domenjod,
- * Montagne 8ème Km,
- * Montagne 15ème Km/Saint-Bernard,
- * Montgaillard,
- * Moufia,
- * Sainte-Clotilde,
- * Saint-François,

Je mets aux voix la proposition de maintien de ces Sections Spéciales.

Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? (ensemble des Conseillers présents).

Ce principe est donc adopté à l'UNANIMITE.

Nous allons passer au vote. Nous procéderons agence par agence, et nous voterons à bulletins secrets.

Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Oui, Monsieur BOX, vous avez la parole.

M. BOX D. : Je voudrais savoir si l'opposition pourrait présenter des candidats, et avoir des chances de succès. Ou est-ce qu'à ce niveau également cette possibilité ne nous est pas offerte ?

LE MAIRE : Rien n'est fermé. Notre liste s'intitulait "liste d'ouverture". Bien entendu, l'opposition pourra faire acte de candidature. Chacun, en son âme et conscience, tranchera. Le résultat donnera une réponse à votre question.

Nous allons commencer par la section de CHAUDRON.

M. BOX D. : Permettez-moi de vous interrompre. J'aurais une deuxième question à vous poser. Ne serait-il pas souhaitable de disposer d'un isoloir pour voter, pour que notre choix puisse se faire plus démocratiquement ?

LE MAIRE : Nous examinerons, pour une prochaine séance, l'installation d'un tel isoloir. Je vous ferai part alors de ma réponse.

Pour l'instant, nous passons au vote concernant l'agence du CHAUDRON.



Je propose la candidature de Monsieur Jean IVOULA.

Y a-t-il d'autres candidats ? Monsieur Brice PAUVREZE.

Nous votons.

(Déroulement du vote. Collecte des bulletins. Ouverture de l'urne. Décompte des bulletins. Dépouillement et répartition des suffrages).

Les résultats du vote sont les suivants :

* Nombre de suffrages	49
* M. Jean IVOULA	40
* M. Brice PAUVREZE	9

Monsieur Jean IVOULA est donc désigné ADJOINT SPECIAL DU CHAUDRON.

Nous désignons l'Adjoint Spécial de BELLEPIERRE.

Je propose la candidature de Monsieur Gervais VIGNE. Autre candidat ? Non.

Nous passons au vote.

(Déroulement du vote. Collecte des bulletins. Ouverture de l'urne. Décompte des bulletins. Dépouillement et répartition des suffrages).

Le vote a donné les résultats suivants :

* Nombre de suffrages	50
* M. Gervais VIGNE	39
* Bulletins blancs ou nuls	11

Monsieur Gervais VIGNE est donc désigné Adjoint Spécial du secteur de BELLEPIERRE.

Nous désignons, à présent, l'Adjoint Spécial de la BRETAGNE.

Je propose la candidature de Monsieur André BOURGIN.

Y a-t-il d'autres candidats ? Non.

Nous passons donc au vote.

(Déroulement du vote. Collecte des bulletins. Ouverture de l'urne. Décompte des bulletins. Dépouillement et répartition des suffrages).

Les résultats du vote sont les suivants :



* Nombre de suffrages	50
* M. André BOURGIN	41
* Bulletins blancs ou nuls	9

Monsieur André BOURGIN est donc désigné Adjoint Spécial du secteur de la BRETAGNE.

Monsieur André BOURGIN quitte la salle (14 H 30), en donnant procuration à Monsieur Jean-Max NATIVEL.

Nous allons désigner l'Adjoint Spécial du secteur de la MONTAGNE 8EME KILOMETRE.

Je propose la candidature de Monsieur Mickaël NATIVEL.

Autre candidat ? Personne.

Nous passons au vote.

(Déroulement du vote. Collecte des bulletins. Ouverture de l'urne. Décompte des bulletins. Dépouillement et répartition des suffrages).

Les résultats du vote sont les suivants :

* Nombre de suffrages	50
* M. Mickaël NATIVEL	39
* Bulletins blancs ou nuls	11

Monsieur Mickaël NATIVEL est donc désigné Adjoint Spécial du secteur de la MONTAGNE 8EME KILOMETRE.

Nous désignons, à présent, l'Adjoint Spécial de la MONTAGNE 15EME KILOMETRE/SAINT-BERNARD.

Je propose la candidature de Monsieur Hervé MAGAMOOTOO.

Y a-t-il d'autres candidats ? Non.

Nous passons donc au vote.

(Déroulement du vote. Collecte des bulletins. Ouverture de l'urne. Décompte des bulletins. Dépouillement et répartition des suffrages).

Les résultats du vote sont les suivants :

* Nombre de suffrages	50
* M. Hervé MAGAMOOTOO	41
* Bulletins blancs ou nuls	9

Monsieur Hervé MAGAMOOTOO est donc désigné Adjoint Spécial du secteur de la MONTAGNE SAINT-BERNARD.

Pour le secteur du BRULE, je propose la candidature de Monsieur René LAI-HONG-TING.

Autre candidat ? Personne.

Passons au vote.

(Déroulement du vote. Collecte des bulletins. Ouverture de l'urne. Décompte des bulletins. Dépouillement et répartition des suffrages).

Les résultats du vote sont les suivants :

* Nombre de suffrages	52
* M. René LAI-HONG-TING	42
* Bulletins blancs ou nuls	10

Monsieur René LAI-HONG-TING est désigné Adjoint Spécial du secteur du BRULE.

Monsieur Maxime SIDAMBAROMPOULE revient dans la Salle des Délibérations (14 H 40).

Nous allons désigner, à présent, l'Adjoint Spécial de SAINT-FRANCOIS.

Je propose la candidature de Madame Edith NALEM.

Nous passons au vote.

(Déroulement du vote. Collecte des bulletins. Ouverture de l'urne. Décompte des bulletins. Dépouillement et répartition des suffrages).

Les résultats du vote sont les suivants :

* Nombre de suffrages	52
* Mme Edith NALEM	39
* Bulletins blancs ou nuls	13

Madame Edith NALEM est donc désignée Adjointe Spéciale de SAINT-FRANCOIS.

Nous procédons à la désignation de l'Adjoint Spécial de MONTGAILLARD.

Je propose la candidature de Monsieur Rémy MASSAIN.

Nous votons.

(Déroulement du vote. Collecte des bulletins. Ouverture de l'urne. Décompte des bulletins. Dépouillement et répartition des suffrages).

Les résultats du vote sont les suivants :

* Nombre de suffrages	52
* M. Rémy MASSAIN	40
* Bulletins blancs ou nuls	12

Monsieur Rémy MASSAIN est désigné Adjoint Spécial de MONTGAILLARD.

Nous allons désigner l'Adjoint Spécial de BOIS-DE-NEFLES.

Je propose la candidature de Monsieur Emmanuel HOARAU.

Nous votons.

(Déroulement du vote. Collecte des bulletins. Ouverture de l'urne. Décompte des bulletins. Dépouillement et répartition des suffrages).

Les résultats du vote sont les suivants :

* Nombre de suffrages	52
* M. Emmanuel HOARAU	43
* Bulletins blancs ou nuls	9

Monsieur Emmanuel HOARAU est donc désigné Adjoint Spécial de BOIS-DE-NEFLES.

Nous allons désigné, à présent, l'Adjoint Spécial de MOUFIA.

Je propose la candidature de Monsieur Jean HOAREAU.

Nous passons au vote.

(Déroulement du vote. Collecte des bulletins. Ouverture de l'urne. Décompte des bulletins. Dépouillement et répartition des suffrages).

Les résultats du vote sont les suivants :

* Nombre de suffrages	52
* M. Jean HOAREAU	41
* Bulletins blancs ou nuls	11

Monsieur Jean HOAREAU est désigné Adjoint Spécial de MOUFIA.



Nous désignons, maintenant, l'Adjoint Spécial de SAINTE-CLOTILDE.

Je propose la candidature de Monsieur Russel HOAREAU.

Nous passons au vote.

(Déroulement du vote. Collecte des bulletins. Ouverture de l'urne. Décompte des bulletins. Dépouillement et répartition des suffrages).

Les résultats du vote sont les suivants :

* Nombre de suffrages	52
* M. Russel HOAREAU	40
* Bulletins blancs ou nuls	12

Monsieur Russel HOAREAU est donc désigné Adjoint Spécial de SAINTE-CLOTILDE.

Nous désignons, enfin, l'Adjoint Spécial de DOMENJOD.

Je propose la candidature de Monsieur René LEE TENG SHEE.

Nous passons au vote.

(Déroulement du vote. Collecte des bulletins. Ouverture de l'urne. Décompte des bulletins. Dépouillement et répartition des suffrages).

Les résultats du vote sont les suivants :

* Nombre de suffrages	52
* M. René LEE TENG SHEE	40
* Bulletins blancs ou nuls	12

Monsieur René LEE TENG SHEE est désigné Adjoint Spécial de DOMENJOD.

Nous avons donc terminé avec les Agences Spéciales.

Je voudrais rappeler que l'indemnité des Adjoints sera calculée de la même façon que celle versée auparavant, et que les crédits correspondants sont prévus au budget communal.

En ce qui concerne les délégués aux écoles, collèges et lycées, je vous demande de m'autoriser à procéder directement à leur désignation.

Je mets aux voix cette proposition. Oppositions ? Non. Abstentions ? Neuf. Pour ? (ensemble des autres Conseillers présents).



Ce principe est donc adopté à l'UNANIMITE DES VOTANTS.

Nous venons de terminer la longue série des désignations, quelque peu fastidieuse, mais légalement obligatoire, qui devrait permettre à chacun de prendre en charge sa part du travail municipal.

Je tiens à exprimer ma satisfaction de relever que des élus de l'opposition municipale sont associés aux Commissions. Il s'agit d'un fait inédit à Saint-Denis. Je suis convaincu que cela s'avérera positif pour tous et pour les Dionysiens.

Avant de passer à l'examen des différentes affaires soumises au Conseil, je voudrais également dire ma satisfaction d'inaugurer -ce que j'ai énoncé dans le contrat passé avec les Dionysiens- le droit d'interpellation.

Depuis hier, en effet, une urne recueille les questions que les habitants de la Commune souhaitent poser au Conseil Municipal.

Cette innovation correspond, sans doute, à un besoin réel, puisque plus de trente interpellations ont été enregistrées. Ces interpellations sont d'autant plus intéressantes qu'elles se rapportent essentiellement à des problèmes de la vie quotidienne de notre Commune qui ne font pas souvent partie de l'ordre du jour des réunions du Conseil Municipal, mais qui méritent des réponses.

Nous n'allons pas, bien entendu, y répondre aujourd'hui dans le détail, pour deux raisons : tout d'abord, l'équipe municipale que je dirige n'est pas encore au fait de tous les dossiers -nous découvrons des choses aujourd'hui encore, pas toujours claires, d'ailleurs- ; ensuite, certaines questions méritent des réponses approfondies et ne peuvent être étudiées en un temps limité.

Il sera répondu, dans les meilleurs délais, à toutes les questions ; et, au-delà des réponses, à chaque fois que cela sera compatible avec la politique générale et les moyens financiers de la Commune, des solutions seront recherchées. Dans tous les cas, nous pourrons répondre d'autant plus rapidement que les personnes qui nous interrogent indiquent leur nom et adresse, ce qui n'est pas toujours le cas aujourd'hui.

Ce droit d'interpellation -qui, même en métropole, n'existe que dans de rares municipalités- sera, au fur et à mesure, affiné, pour le rendre plus efficace.

De plus, pour que la démocratie soit davantage vivante, nous installerons bientôt des Commissions Extra-Municipales.

Ceci étant dit, je voudrais fournir des éléments de réponse à quelques-unes des personnes qui nous ont interrogés.



De nombreuses questions et suggestions concernent le fonctionnement de la Mairie, les problèmes de personnel, les jeunes, l'animation sportive et culturelle, les crèches et garderies, la protection de l'environnement, l'aménagement de zones piétonnes. Toutes ces questions vont être transmises rapidement aux Commissions concernées et aux services intéressés dès demain, soit pour que des réponses y soient apportées, soit pour qu'elles enrichissent le travail de réflexion que les élus mènent dans ces domaines.

Je voudrais, cependant, répondre tout de suite à trois ou quatre des questions qui nous sont posées.

Une dame demande pourquoi il n'y a que des Adjointes Spéciales de sexe masculin. Nous venons de répondre, à l'instant, à son interrogation, en élisant notre Collègue, Edith NALEM, à l'Agence Spéciale de Saint-François.

Au-delà, j'entends accorder une écoute particulière aux problèmes des femmes et aux femmes en général, parce qu'elles sont souvent mieux à même que les hommes d'attirer notre attention sur les difficultés de la vie quotidienne de notre population. Ainsi, j'ai l'intention de déléguer à une élue (femme) cette responsabilité particulière.

Une autre dame demande pourquoi, en période cyclonique, dès l'alerte 1, les enfants ne peuvent être reçus dans les crèches, alors que le personnel est présent et que les parents travaillent. La réponse est la suivante : à la suite des accidents malheureux survenus dans ces circonstances à des enfants -souvenez-vous de l'épisode tragique de Cilaos-, des règles de sécurité s'imposent. Je comprends la gêne des parents en l'occurrence. Nous allons y réfléchir, notamment, dans l'élaboration du Plan ORSEC 1989/1990.

Des jeunes demandent pourquoi le personnel affecté aux T.U.C. à la Mairie qui travaille depuis le mois de janvier ne seront payés qu'en mai. L'explication réside dans le fait que ce personnel mis à la disposition de la Mairie est rétribué par l'Etat qui est responsable de ce retard. Je m'entretiendrai donc rapidement avec Monsieur le Préfet à ce propos.

Monsieur Michel COUKAN, habitant de Sainte-Clotilde, nous demande d'envisager la construction d'une cuisine et d'un réfectoire sur un terrain de la Paroisse de Saint-Jacques, pour améliorer les conditions d'accueil de la "Soupe Populaire". Je ne peux pas, dans l'immédiat répondre par "oui" ou par "non" à sa requête. Je m'engage, cependant à rencontrer les responsables de la Paroisse et de la "Soupe Populaire", pour cerner l'action que nous pourrions mener ensemble.

Vous savez combien nous sommes attachés au règlement prioritaire des problèmes des personnes les plus défavorisées. Par une probable uti-

lisation judicieuse du R.M.I., nous pourrions être aidés dans cette affaire. Je pense que le Président du Conseil Général -qui siège parmi nous- y sera aussi attentif que moi, et que nous pourrions ainsi progresser dans ce domaine.

La dernière question, à laquelle j'apporterai une réponse immédiate, émane d'un citoyen qui souhaite savoir pourquoi un appel d'offres pour fourniture et pose de plaques de rues n'a pas été attribué alors que l'ouverture des plis est intervenue en mai ou en juin 1988. J'ai interrogé les services à ce propos, ce matin. La réponse qui m'a été fournie est loin d'être satisfaisante. Cette affaire sera examinée en détail par la nouvelle Commission, et les responsabilités seront établies.

Comme je l'ai annoncé aux élus et au personnel, je ferai la transparence sur la gestion municipale passée, et exigerai la même transparence sur celle à venir.

Beaucoup d'informations ont été portées à notre connaissance, ces quinze derniers jours. Elles seront vérifiées, et ne demeureront pas sans suite.

Voilà donc, Mesdames et Messieurs, ce que je souhaitais vous dire à l'occasion de l'exercice, pour la première fois, de ce droit d'interpellation.

Je voudrais conclure cette brève intervention par le renouvellement de l'appel que je lance à tous les Dionysiens et, bien sûr, à chacun d'entre nous, pour que Saint-Denis soit à la hauteur de l'événement historique qui verra le prochain séjour chez nous du Pape Jean-Paul II.

Participons tous à l'opération "Bienvenue" que la Municipalité a mise en oeuvre.

A ce propos également, je voudrais vous faire part de ma décision de libérer les services municipaux, le 2 mai prochain, à l'exception toutefois du personnel requis pour la visite papale et de permanence traditionnellement.

Nous passons, à présent, à la suite de l'ordre du jour de séance.